

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 09 juin 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

L'an 2023, le 09 juin 2023 à 20h45 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02 juin 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02 juin 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud ; MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Pfister Eddie.

Absentes excusées : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommé secrétaire : Mr Stéphane Vernier

36 – Taxe d'aménagement

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité ;

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1% ;

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 09 juin 2023
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

